

REUNION SECTEUR 5 ANPDF A AUCH
District du GERS
VENDREDI 24 JANVIER 2025 – SAMEDI 25 JANVIER 2025

Présents :

- M. Serge AUBLANC (Président District Creuse)
- Mme Pierrette BARROT (Présidente District Charente-Maritime)
- M. Damien DECHERF (Représentant Président District Corrèze)
- Mme Nicole ISAC (Présidente District Hautes-Pyrénées)
- M. Bernard BATS (Président District Lot)
- M. Jérôme BOSCARI (Président District Tarn-et-Garonne)
- M. Pierre BOURDET (Président District Aveyron)
- M. Henri CLAVIERE (Représentant Président District Corrèze)
- M. Pascal DECOUT (Représentant Président District Deux-Sèvres)
- M. Stéphane DELPRAT (Président District Tarn)
- M. Alexandre GOUGNARD (Président District Gironde)
- M. Gérard GONZALEZ (Président District Ariège)
- M. Loreto GUAGLIARDI (Président District Landes)
- M. Timothée JOHNSON (Président District Haute-Vienne)
- M. Michel LACQUE NEGRE (Président District Pyrénées Atlantiques)
- M. Cédric LOPEZ (Représentant Président District Aude)
- M. Sylvain MICHELET (Président District Lot-et-Garonne)
- M. Claude REQUENA (Président District Gers)
- M. Jean Marc SENTEIN (Président District Haute-Garonne)
- M. Marc WATTELLIER (Vice-Président Délégué District Pyrénées Orientales)

Le président de la ligue d'Occitanie, M. Guy GLARIA est invité par l'organisateur à la réunion du vendredi soir.

Ouverture de la séance par M Claude REQUENA, co-animateur du Secteur 5, il souhaite la bienvenue à toutes les personnes présentes, et excuse les présidents de district du secteur 5 retenus par diverses obligations. Il excuse Alexandre GOUGNARD, qui sera retardé, étant en BELFA à Paris ce jour. Il rejoindra le groupe ultérieurement accompagné de Guy GLARIA.

- ***Relevé de décision de la réunion de vendredi 24 janvier 2025 de 17h à 19h :***
- Compte rendu du PV du Comité de Direction de l'ANPDF du 19 Décembre 2024, Claude REQUENA
- Questions de P. BARROT

- Règlement Intérieur des Districts

Existe-t-il dans tous les districts ?
Qui établit ce document ?

Les districts en possèdent, mais une actualisation du document serait pour la plupart à prévoir.

Le RI doit être validé par le Comité Directeur et éventuellement en A.G.

- **Organisme bancaire des Districts**

Un district peut-il avoir plusieurs banques ?

Tout à fait possible, mais ne pas oublier que le Crédit Agricole est un Partenaire National majeur, et soutient notamment le dossier « Labels jeunes ».

- **Quels sont les thèmes que vous souhaiteriez que nous fassions remonter au prochain CD ANPDF du 06 Février 2025 ?** RAS

- Alexandre GOUGNARD fait un retour sur la réunion du COMEX du 16 janvier 2025
- Guy GLARIA et Alexandre GOUGNARD font un retour sur la réunion du BELFA du 24 janvier 2025
- Informations et échanges sur divers sujets

Bernard BATS :

Prise en charge financière (indemnisation) d'un Pt de district par la FFF, plutôt que par les districts ?

Alexandre GOUGNARD :

Certains présidents sont indemnisés par les districts.

Une proposition de modification pour insérer la possibilité d'indemnisation des élus dans le statut fédéral a été refusée par les clubs en Assemblée Fédérale dernièrement. Sur le principe, la validation est effective en Assemblée Générale du district et c'est le Comité Directeur du district qui en fixe le montant.

Celui-ci est encadré par la Loi (avec des plafonds S.S)

Tous soulignent que les missions des présidents de district ont considérablement évolués, en outre, les responsabilités pénales et juridiques leur incombent.

Timothé JOHNSON propose que l'ANPDF se saisisse de ce dossier et qu'un groupe de travail soit constituer pour établir des propositions concrètes, afin de pouvoir ensuite être présentées pour validation au COMEX et soumis à l'Assemblée Fédérale.

Proposition partagée par tous les membres.

Pierre BOURDET :

Trop d'actions sont, à son avis, demandées par la FFF

Effectivement, multitudes d'actions à réaliser par les districts sont demandées par la LFA et la FFF.

Le Président doit déléguer et prioriser.

Il est impossible de répondre à toutes les sollicitations donc nécessiter d'arbitrer les priorités en fonction de son territoire et procéder à des renoncements.

Tour de table :

- Forfait déplacement des arbitres... (suite communication de la FFF du 21 /11/2024)

Non concerné actuellement par cette obligation sauf si le montant annuel par arbitre dépasse les 5 000 ou 6 000 Euros.

- Informations et échanges divers suivant souhaits participants

. Mise en place à FFF des groupes de pilotage des dossiers :

Conseil Consultatif des Clubs Amateurs
Conférence Nationale du Football Français

. Les 11 et 12 mars 2025 : Réunion d'information, d'échange et de travail pour les Directeurs et Responsables Administratifs des Districts à la FFF

. Le 24 mai 2025 : Finale de la Coupe Gambardella et de la Coupe de France au Stade de France couplées avec la journée des Bénévoles le 25 Mai 2025

. Opération Mini Buts de la FFF : Reliquat de 2200 paires. Redistribution en priorité aux clubs, puis aux districts et ligues avec nouvelle répartition financière

. Arbitrage : Versement de la part départementale pour l'exercice 2024-2025 revalorisée de 50 % soit pour un district devant toucher 6000 il recevra 9000 euros

. Création de 60 à 70 postes de CTDA au 01.07.2025 - Aide allouée de 21 000 euros. Critères en cours de définition

. Indemnité de préformation : Versement en avril pour chaque district d'une somme de 9 893 ,76 Euros

. Commissaire aux Comptes : Obligatoire de par les Statuts FFF même si la loi ne prévoit pas d'obligation pour les associations qui ne perçoivent pas un montant supérieur à 150 K€ de subventions publiques.

- ***Relevé de décision de la réunion de samedi 25 janvier 2025 de 9h à 12h :***

Débat autour de différentes questions portées par les présidents et représentants des districts

C.REQUENA

Autonomie ou adaptabilité des districts

Il faudrait que chaque district puisse adapter en fonction de ses spécificités les règlements, les statuts, et d'une manière générale les obligations (statuts de l'arbitrage, groupements).

Il faudrait avoir un cadre fédéral unique, puis un cadre régional adapté pour chaque ligue et une adaptabilité possible pour les districts. (autre exemple, les compétitions entre plusieurs districts).

A. GOUGNARD précise que ce sujet devrait pouvoir s'inscrire dans les travaux du groupe de travail FFF sur le thème du football en ruralité, et qu'une réflexion doit être menée permettant une meilleure adaptabilité pour les districts.

Il semble également que ce sujet pourrait également être porté par le Collège des Présidents de districts.

P. BOURDET

Il souhaiterait que l'enveloppe FAFA soit plus importante, notamment sur l'enveloppe spécifique aux équipements en terrains synthétiques.

A. GOUGNARD, La priorité de ce mandat sera axée sur les aides aux clubs

M.SENTEIN souhaite aussi que la prochaine Commission Fédérale fixe les axes stratégiques, et plus globalement pour les aides aux « petits clubs ».

T. JOHNSON demande une cartographie de nos terrains sur tous les territoires.

A. GOUGNARD pense que la Commission Fédérale doit fixer un schéma avec une politique claire pour nos territoires. Avis partagé par tous les membres.

Informations Générales

. Congrès 2026 aura lieu sur le secteur 5

Avancement sur le choix du lieu, décision finale prise lors de la 3ème réunion dans les P.O en Avril 2025.

. Congrès 2025 secteur 4, se déroulera à NICE les 19, 20 et 21 Septembre 2025.

. Calendrier saison 2025-2026 des réunions ANPDF secteur 5 :

- 24 et 25 octobre 2025 en Creuse
- 23 et 24 janvier 2026, district à définir
- 24 et 25 avril 2026, district à définir

Autres sujets débattus

. Le développement du foot en marchant dans certains districts,

. Le foot adapté dans certains districts,

. Les labels (refonte en cours par la FFF),

. La Création d'un label départemental dans certains districts (31, 32, 33 et 12),

. Le pillage des jeunes entre clubs.

- Prochaine réunion du Secteur 5 ANPDF, avec invitation des membres honoraires et des conjoints

Vendredi 25 avril 2025 et samedi 26 avril 2025, chez nos amis du district des **PYRENEES ORIENTALES**

Les participants remercient très chaleureusement Claude Requena, Président du district du Gers pour son excellent accueil, sa disponibilité, l'organisation de ce séminaire et les présents remis à chaque participant.

Fin de réunion à 12h15